

Europe, des paroles d'éloges sur le caractère doux et paisible des indiens et sur leur aptitude à recevoir les bonnes impressions que nous leur donnons, qui émouvent l'assemblée.

La Reine répondit à ce discours par quelques paroles de remerciement, et la cérémonie de la prestation de serment commença. En présence de toute l'assemblée, le Président s'avance gravement jusqu'à ses Majestés, la Reine et M. le Commissaire Impérial et d'anciens, et que l'émotion, regard tremblante, il répondit, en tenant la main, à la formule de fidélité qui lui était lue par l'interprète du gouvernement : « To here we are ! Je le jure ! » Le Vice-Président, tous les juges et le greffier, imitèrent son exemple.

La cérémonie terminée, M. le Commissaire Impérial prit congé de la Reine, laissant à M. le Capitaine Vallès, faisant fonctions de Procureur Impérial, le soin de se représenter pendant toute la durée de la session.

Les juges reconduits, ensuite, avec la même pompe jusqu'à la salle du conseil, ouvrirent la séance par une prière d'invocation que le révérend M. Simpson adressa à Dieu, source éternelle de toute justice, et par le discours prononcé par M. le représentant du Commissaire Impérial.

On nous communiquera les détails suivants :

Lundi matin, 9 mai, la prestation de serment et l'ouverture de la cour des Toolibis ont été l'objet d'une séance pour les résidants et les indigènes de Papete. Parmi ces derniers se trouvait un grand nombre de personnes venant des extrémités de l'Ile et de Moore.

Dès 7 heures et demie du matin, une foule commença à se former autour de l'habitation de M. le Commissaire Impérial P.-I. et sur le boulevard de la Reine présente déjà une place très vaste devant la Maison de Majesté.

A l'unité historiques précises, le Commissaire Impérial sortait de chez lui ayant à sa droite le président de la République et à sa gauche, marchant à leur suite les autres membres. Suite de leurs grandes robes écaillées, le missionnaire catholique et le chef du culte protestant, tous les officiers, les juges des tribunaux français, les employés et une grande partie des négociants notables qui ont bien voulu assister à cette réunion, pour ajouter à la splendeur de la cérémonie. Un piédestal d'infanterie de marine et de la compagnie des ouvriers indigènes, formaient la base du cortège. Tous s'en largissaient et étaient enchantés des honneurs qu'on leur rendait à leurs premiers magistrats, grande dignitaires du protectorat ; si étaient heureux de venir renouveler dans cette circonstance, une pratique qui n'est d'usage habituel que pour l'ouverture de leur assemblée législative.

Sa Majesté la Reine Pomare reçut dans un grand sa-
lon une des portraits de notre Empereur, de notre Im-
peratrice, du sien propre et de tableaux représentant les
guerres glorieuses de l'empire qui inspirerent à tout fran-
çais tant de confiance et d'espoir et comptant sur l'in-
tégrité des soldats, la valeur des officiers et sur le gô-
ûtre du Souverain.
Elle tenait par la main un tout jeune garçon de sa fa-
mille, une joie dure et modeste animait ses regards; Elle
laissa auquel M. le Commissaire Impérial avec grâce et
amitié, puis elle s'assit sur un canapé près du gentil-
homme, pendant que les Toohibas se plairont à sa ga-
che, et la suite à sa droite, du côté du représentant de
l'empire français.

Monsieur le Commissaire Imperial présente à sa Majesté la haute cour indigène dont chaque membre a été nommé le 25 mars dernière, par Elle et son Excellence le Gouverneur, agissant d'un commun accord. Il l'assiste de ce que leur choix se soit porté sur des indigènes qui se sont fait le plus remarquer par leur moralité, leurs vertus et qui ont le mieux rempli leurs devoirs comme chefs, juges ou ministres; il lui a demandé un concours pour les projets qu'il forme dans le but de la prospérité du pays, de l'intérêt du commerce et de la population que l'Empereur aime. Sa Majesté lui a répondu en le remerciant d'une aussi brillante visite. Qu'il était heureux de témoigner sa reconnaissance pour les attentions que le Gouvernement français a pour elle, et qu'il s'empressera de donner son assentiment pour l'extension de toute entreprise qui lui sera soumise, persuadé que c'est pour le honneur de ses sujets et celui des étrangers.

Le Commissaire Impérial p. i. s'adressa ensuite à tous les Toohitis en leur représentant que l'étude, la pratique de leurs lois, l'examen de leurs usages et les relations qu'ils ont avec les nations étrangères, les obligaient pour le plus grand avantage de tous, à demander la révision de plusieurs articles de leurs lois à l'assemblée législative dont ils font partie de droit. Le Gouvernement du protectorat ajouta-t-il a intéressé à vous voir arriver promptement.

Falso man toraa no te harapepera ra i te man haapab
raa no te fensa maai. La faschi atoas oia no roto e kooe
faschi raas maitai hia, no te man hasta no teiem
fensa lei vai i riota e te heru tamara, raa i te man haapsepa
raa maitana aoi te tatuu mararamarama raa i Europa:
Masa paran arme raa no hiura mera e te hau o te man
taata moobi, e te ratou as maitai e te farci raa i te man
misa maitai e i heruu hia 'te etatene, te faschone' i te
Anco Ara.

Pahone maira te kiri vahine i te leioene parau, na roto te parau haumaraera, e i rota te hamaata ria hia ihorae Orono te ne fahaoora ria. Pahone maira te Peretehu mai te fahasho malo ianalo e pihalo re ia Tonatihi. Hanaphina, te Ari'i malo i te Auvaha e te Emerapa, mai te ro ro turatana te no he'e, ria rohi, pahone mairia mai te inoi ia rimai oia, t te bare o te auraro tau ria nalo ia "tu te Auvaha oia Hua, te hores mea nae ia na reira tua te Peretehu tauturu te mau haavae e te haavae ia." Te haavae ia.

papai paron bosi e te pae ras' tu.
Li oti enemis onra, poroi atura te Auvaha o te Empera-
te Ari Valiose, mal de paron sun li te rastria Tapia-
nua. Valios tej caue li te loraus Auhava Tu, ei manu
iato i roi te i manu parau ras e te suna "tu" te hape ras.
Aralai has' bua tama hasava i manbu, hon a hura
otu tamananu, li te farekai, no te rawa ras obi-
pi e nivira ika, mafana, mafana obipa on roi i te
paras ra, li te parai hima e te Oto mehia e Tihonau i
Auhava li tenu himepa ore no te parai suna, e no rawa
te manu parau i taudhia "tu" e te Auhava o te Auhava
o te Espera.

Ca să te întâlnești cu un prieten și să nu te înveți să

Te pojui Monire, te o no Mati; ta niro te faahore raa, te o iria nio o te Tisipuna o lo moa Taakauaeraa ra a i te manu papae e te manu taata maohi ni Papeete. Tei rotopou aitaa iu manu taata maohi ni hoo pe taata, no te hojaa nio a Tahiti e Moorea. Tei hura 7 te faa i te pojui te haemata poto raa te taata e mea ni mal i rapae asa te fare o te monu e o te monu e o te Empereur, te i mua ihoihi o le Boudrard et le Atua vi hune i le riu aonei moa vali rahi kuru aduatea i manu te fare o Tonu i Hukuhiva.

Te hauria wanau rā, te haere rā, mai te Auvaha
te Empusa i rā epona hua lora, tei tona pae atan
Peregrino no te Tigrispa a rā, mai te rā he na muu
mai i te talihi, paua na roto i te Tigrispa rā, ma
te faahua his i te ratou manu ana Uleuse, te Oromedon
Colonia, te Oromedon rahi nō te pacan para Porotheron
te manu rauhira leoa, te mana haava na te moe Tigrispa
Parani, te moe taata toro, e te parao rā o te manu
fina loma, e te feso maitaha, otre haere atoa amai
saahamana i laua oras e. Te hore pupu i fiahuatapu
fipa, te feahau modihisi tei anai his na te hiti ei apai
ain. Ua mururua rā te feia faehau tei muu saahamana
loma rai i te ratou manu haava rauhira, mana bo'i
g'u no te lenua sei i te faaipi faahau rā, his i te hore
pau o te malama lura, te iini te ariu Ara pa'au rā tuu

Un jumătate din lumea Hanasului te Arix valine o Pomace
ja roti te rote te pâlă-nchelurea, și te fasonam
bia ias băoia te tăbes En-gec'er, și te Empera valinid
e tona tona hu-hu te le hui-nu hui-nu te no maa se
raa fañabiaha a te Han Emperacar, o le faza spu' mi irot
je an oan te maa tasta Farina al, i te iti vi tia
te han manao te irot poi o te tafan manao faueah, te
ta oan manao raatara, te e paroi o te tatav Ata. Te manao
na siu riu i siu te hui-tamali di iug nu roti i tot
iugo feso, i multa maro te manunuru na li te hui ras' in
un farci mania te iAvuha o te Empera male te poa
pon, e un parahi dagaqia iu i nri i nri te sofa, i pho
li iu tama tamili iu nenehing, ua panai sofa, te
Todutia iu te paeau, e te manao iu, te paeau ad
i phai iophi te iAvuha o te Han Faran.

Ua faasite atura te Aavalua te o Emperai Toga Ha
nahaia te i haava raka rohi mochi, te i faafouloa naa
hi te eao haava te i mahana 25 no Maii ti mairi o
se nei, e ana e leoa madii te mea, mete te tahoe ta ra
paran. Faafouloauna iona iaa te mea un te opa
marii mai, i mai te fiaa mochi o te hui kia te rato haapa
mairi, e te oha ae i te raro madii i te ratou me
toroava, haava te o Oromelio; e un aasi adi h
oia e tauturu papu maioi ia e mea opaa rata man
opaa, te no haanauia rati te fenua nei, no te usatu
te hoavaa, e te foia 'toga' te leigei mai feaus te ohi
hin ia te Ekesera.

Un phanou mai ra Teua Haanabanai mai te baapopo iana no tonu haare ra hanabana rahi ionia; mai te fasihi hoi i tonu eaoa i te tin ra iana ka fasihi i tonu mausuru rahi i to te Hau Farani manao rau iana, e niro hono i te rute fasihi ta i te manu rawea no te haanama i te manu rawea tanu i afai hia'iu iana ra, mai te tinuri papu e no te maifai o tonia iho manu taata, e no conu tenu. Ah aina ho!

lament à la hauteur de la civilisation; il compie sur vous sa vigilance. Ses préceptes sont des vœux fraternels et vous le honorez en leur exécutant de manière à mériter le respect et l'estime de tous. Il appela aussi leur attention sur quelques articles qu'il leur cita et qui avaient besoin d'être étudiés et approfondis; puis il leur recommanda de prendre la sagacité et la prudence dans l'administration des dernières œuvres que leur imposait la charge honorable dont ils sont revêtus.

Les Toobihis se présentèrent successivement devant leur Roi et Monseigneur le Commissaire impérial pour présenter leurs vœux et faire leur salut.

Le juge fiducia à sa Majesté Pomare, Reine des îles et de la Société, à sa Majesté l'Empereur des Français, et protecteur de ces îles, au gouvernement du Protectorat, et cetera.

Si Majesté la Reine Pomare partit très sensible à l'échec qui a été donné à cette prestation de serment chez Elle. Longue fut toutefois l'heure où l'Empeuse pressa avec tendresse la main du monarque, du véritable souverain qui est dû lui présider les dernières œuvres de protection.

De la maison de la Reine, les Toobihis se sont rendus au lieu ordinaire de leurs séances, accompagnés par l'escorte d'Honneur. Tous les assidus, se sont retirés chez eux pour reprendre leurs occupations et de la satisfaction, que témoigne S. M. la Reine Pomare.

BATIMENTS SUR RADE.

7. Avril. Brig. Golette Julie, cap. Paxton.
8. id. Brig. du Protectorat Marion, cap. Dunnell.
10. id. Golette de Raïata Canda, cap. Saunders.
23. id. Brig. Anglais Pride, cap. Delisle.
25. id. Golette du Protectorat Marie Louise, cap. Lemoine.

Mouvements du Port de Papeete, du Jeudi 5 au Vendredi 12 Mai 1859.

ENTREES.

6 mai. Golette du Protectorat Meau-tau-le-reo, cap. 6 hommes d'équipage, 25 passagers, venu de Raïata en trois jours.

8. Coûte Anglais Aquila, cap. Astren, 3 hommes d'équipage, 4 passagers, venu d'Auckland en 32 jours.

8. Baleinier Américain Alabam, cap. Coffey, 30 hom. d'équipage, 10 passagers, venu de Nouvelle-Zélande.

9. Smits Américain Jeannette, cap. Baulay, 14 hommes d'équipage, 9 passagers, venu de Sydney en 49 jours.

9. Brig.-golette Hambourgeois Antea, cap. Semesken, 15 hommes d'équipage, 10 passagers, venu de Sydney.

10. 3 navires Américain Williams, cap. Berry, 14 hommes d'équipage, 10 passagers, venu de New-Castle (Australie) en 35 jours.

11. 3 navires b. Américain Messenger Bird, cap. Delée, 14 hommes d'équipage, 1 passager, venu de Valparaiso en 39 jours.

11. Golette du Protectorat Aorai, cap. Lewis, 6 hommes d'équipage, 2 passagers, venu des Tuamotus en 2 jours.

SORTIES.

7 mai. Golette de Raïata Cond.-Return cap Holmen, 2 hommes d'équipage, allant à Raïata.

10. Golette du Protectorat Papeete, Tauri, 4 hommes d'équipage, allant à Raïata.

AVIS.

La femme indigène Moelons est dans l'intention de vendre un terrain situé à Ahui dans le district de Tauteira, connu sous le nom de Tautira; et le chef Aripiaga d'en vendre un autre situé aussi dans le même endroit et connu sous le nom de Teiririri.

Les réclamations contre ces ventes seront reçues au bureau Indigène jusqu'au 15 juin 1859.

AVIS.

Les instituteurs et maîtres des écoles Catholiques et Protestantes de Tahiti et Moorea sont invités à envoyer au bureau des affaires Indigènes, avant la fin de ce mois, une liste exacte de tous les enfants qui suivent leurs écoles.

Il enverront, en outre, les noms de quatre des élèves les plus avancés dans leurs écoles, c'est-à-dire deux filles et deux garçons.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES du 6 au 12 Mai 1859.

DATES	hauteur moyenne de la mer	oscillation diurne	TEMPERATURE.			Mouvement de 8 h. à 10 h. mat. à 4 h. du soir.	Humidité relat. en centimètres	Quantité de pluie tombe	Vents dominant pendant le jour
			à 6 h. mat.	à 11 h. soir	Moyenne				
V.6	758,3	2,5	22,5	29,5	26,3	25,7	94.	0,0075	N. NO.
S.7	759,2	1,8	22,0	29,5	26,8	25,4	91.	0,002	N. NO.
D.8	758,9	2,7	22,0	30,0	26,0	25,5	87.		E.
M.9	759,0	0,9	22,0	30,0	26,0	25,4	84.		O.
M.10	759,1	0,1	24,5	30,0	25,7	25,4	85.		N. E.
M.11	758,9	2,5	21,5	29,5	26,0	25,5	85.		N. E.
J.12	758,6	1,6	21,0	30,0	26,1	25,8	83.		E.

Le Gérant, G. S. SENTENAC,
Typographe du Gouvernement, Papeete.

SUPPLÉMENT au MESSAGER de TAHITI du 15 Mai 1839.



MERCREDI 15 MAI 1839. TRIMESTRE 1839.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	VALEURS.
ASSETTES, en faïence	douzaine	5 f. *
; es porcelaine	do.	7. *
; en ter batu	do.	5. *
ALLUMETTES, originaires es bois	grosse	5. *
; en Cire en petits bâtons ou en boîtes	douzaine	4. *
JANT-PIED et tiges de bottes	do.	70. *
BAUILLES à couvre	mille	5. *
COQUILLEONS	la pièce	22. *
GRAFFES blanches ou vernies	le kilog.	9. *
ALPACCA	le mètre	1. *
AMMOU avec le liquet	grosses	26. *
ANBONS en flacons	douzaine	28. *
BUCCITS pour le Thé	boîte	6. *
es sédaines blanches pour femme	douzaine	10. *
; fins	do.	18. *
BIDES non dées	pièce	7. *
BOUGIES de l'Icole	kilog.	3. *
; en cire	do.	7. *
; blanches de haleine	do.	4. *
BETELLES de pastilles	douzaine	10. *
; bleus opaques	do.	6. *
BOUGIES en Or	do.	200. *
COTTONS en Or	do.	160. *
ESCULES de « agas »	la pièce	183. *
ESCULE de compoir	do.	27. *
ELGIMA à café	pièce	10. *
ELLARDS	do.	1500. *
FIS de lit	do.	27. *
ES. ES de Belard en Os	douzaine	50. *
; on tvaie	do.	113. *
MUTO S en Sacre	grasse	2. *
; en Os	do.	4. *
BLAIS en Crin	pièce	4. *
ONDES à musique	do.	75. *
BRUSSES à laver	douzaine	19. *
; à cirer	do.	15. *
; à cheval	do.	29. *
BOUTES à mochis en laque	pièce	13. *
; à Thé	do.	13. *
BITES à ouvrage garnies en		
; en os	do.	58. *
; à Whest	do.	40. *
; à tric-trac	do.	16. *
; à égares	do.	13. *
; à jeux	do.	19. *
BLACELES en perles fausses	douzaine	20. *
IGUES en Argent doré	douzaine	47. *
NACLES d'Ostrelle en Or	paire	22. *
; en Argent	do.	11. *
BOUTONS en cuivre doré pr. manchettes	douzaine	9. *
BIDES pour chapeaux de femmes d'	8. *	
BOUTONS en argent doré pr. manchettes d'	20. *	
BOLES en carton pour drapés	do.	11. *
BOLES à angles	do.	6. *
BLABEAUX à barbes	do.	8. *
BRUSSES à tête	do.	14. *
BRUSSES à poigné	do.	9. *
BRUSSES à dents	do.	3. *
BOLS à pinçh en fer battu	la pièce	6. *
BURETTES en verre pr. huillier	la paire	5. *
BOUCOIRS et chandail rs bruyants	do.	19. *
; en cuvres	do.	15. *
BLAGUES avec pipas forme p'tie cigares d'	do.	19. *
; en cuir	do.	17. *
; en fillet	do.	30. *
BOUCHONS de toutes espèces en liège le mille	do.	15. *
CHAUSSURES		
NOTTES vernies	paire	17. *
; ordinaires	do.	13. *
BOTTINES pour femmes	do.	5. *
; pour enfants	douzaine	20. *
CHAUSSURES pour hommes en caoutchouc p'tie	do.	10. *
; vernies pour hommes	do.	10. *
; ordinaires pour femmes	do.	4. *
CHEMISES de couleur pour hommes douzaine	28. *	
; blanches	do.	38. *
; do. devant en toile	do.	6. *
; en toile fine	do.	410. *
; en flanelle	do.	58. *
; en laine bleue ou rouge	do.	57. *

CHAUSSETTES de couleur pr. hommes	do.	8. *
; blanches	do.	10. *
; pour enfant et bas	do.	5. *
; d'écrus pour hommes	do.	6. *
CIGARES de manille	mille	56. *
; do. de la Harache	do.	158. *
CIGARETTES en papet	mille paquets	227. *
CHAPEAUX de Panama 1 ^{re} . qualité douzaine	200. *	
; de Panama 2 ^e . qualité do.	100. *	
; de Manille et feutre 1 ^{re} . qualité do.	26. *	
; id. 2 ^e . qualité id.	45. *	
; id. Italie pour hommes	M.	59. *
; id. pour femmes	M.	13. *
; id. en papier	M.	13. *
; id. en papier de riz id.	id.	9. *
; id. en taffetas id.	id.	12. *
; id. en tulie id.	id.	13. *
; id. en crêpe id.	id.	13. *
; id. à jour id.	id.	13. *
CASQUETTES	do.	37. *
CAFETERIAS dites Grecques	pièce	6. *
GASSEROLLES toutoules en fer battu soufflé	do.	48. *
COUFEAUX de table en fer	do.	25. *
; et fourchettes ordinaires	boîte	25. *
USTENSILES de cuisine fines	do.	71. *
; de cuistine et de boulangerie	do.	10. *
; de poche ordinaires	do.	5. *
; id. fins	id.	14. *
COUVERTS de l'Inde	do.	75. *
; plaqes	id.	75. *
; en fer	id.	2. *
CUIRS de vache	pièce	11. *
; fort pour selliers et cordierins	id.	21. *
; fort noucci	kilog.	3. *
CRAVACHES	douzaine	26. *
CRATONS fins	grosses	41. *
CRAYATTES de satin	pièce	4. *
; de soie et taffetas	id.	4. *
; de soie noire de Chine	id.	20. *
; de jascons	douzaine	7. *
CRIRAGE en flacons	douzaine	6. *
; en boîte en bois	id.	1. *
; en fer blanc	id.	1. *
CRAYATTES de satin	pièce	4. *
; de soie et taffetas	id.	4. *
; de soie noire de Chine	id.	20. *
CIRE vierge	kilog.	5. *
CARNETS	douzaine	16. *
CONFITURES en pots	do.	35. *
CHOCOLAT	kilog.	3. *
CLISOPOMPE	pièce	19. *
CALICOT	mètre	0. 35
CALICOT cruisé	do.	4. *
CALEÇONS en coton	douzaine	30. *
COUVERTURES en coton	pièce	5. *
; cuiraine	do.	9. *
; en laine blanche	id.	12. *
; en laine en franges	id.	10. *
; en bânes de couleurs	id.	10. *
COUTIL en fil blanc	metre	3. *
; en fil écrit	id.	1. *
; de couleur ou tayé	id.	1. *
CHALE pièce	do.	16. *
CANEVAS	do.	94. *
CANIFS	douzaine	45. *
; cuiseaux de femmes	do.	12. *
CANAPÉS en rotin	pièces	43. *
COMMODES en bois peint	do.	25. *
COFFRES forts	do.	108. *
COMMOPHES plaquées	do.	73. *
; en acajou ou autre bois	do.	166. *
CHAISE de salas garnies en crin	pièce	23. *
; id. id. en rotin	do.	40. *
; id. américaines en bois peint	do.	7. *
; id. garnies en bois	douzaine	33. *
CABARETS en laque	pièce	9. *
DAME-JEANNE	do.	5. *
DRAP pour vêtemens	mètre	9. *
; do. pour billard	do.	32. *
DENTELLE commune en coton	do.	0. 25
DENTELLE fine	do.	0. 45
; DÉS à coûte	grosses	7. *
; à jouer avec cornet	jeu	5. *
; ENCRAS noir pour écriture	litre	3. *
; rouge en flacons	douzaine	10. *
EPONGES	kilog.	48. *
ETAMINES assorties	mètres	1. *
ETOFFES de poche damassées p. a. stichées	do.	8. *
; id. de soie unie	id.	6. *
EMPINGNES	paire	3. *
EPINGLES	kilog.	15. *
EVENTAILS en laque et en sendal	pièce	15. *
; en plumes	id.	7. *
; en berans et en ivoire	id.	15. *
ETUBES en cartos pour chapeau	douzaine	
EPERONS à vis en acier	id.	30. *
; id. à vis plaqes	id.	50. *
EPAULADE ambrée en filets	douzaine	18. *
; id. de rose	id.	23. *
; id. de Botet	id.	23. *
ENTONNOIRS en fer blanc	do.	11. *
EPUISSANCE en Or	douzaine	26. *
ERTUIS en piéres	id.	4. *
ENCHERS en composition, bronzes id.	do.	28. *
ENVELOPPES à lettres	id.	6. *
EGUMOIRES et cuillères à pot	id.	18. *
FIL à coudre en chevrons ou bobines grosses	do.	5. *
; id. à jointion pour cordonniers	id.	5. *
; id. pour méches	kilog.	2. *
; id. de lin et de châvre à coudre	id.	5. *
; id. à voile (exempt de tout droit)	id.	2. *
; id. à coudre	id.	5. *
; id. de soie à coudre	id.	1. *
FRANGES en fil	mètre	1. *
FRUITES confit en sirop en flacons douzaine	do.	28. *
FRANELLE de pure laine fine	mètre	2. *
FROUETS ordinaires	id.	1. *
FRAISES lame et coton	id.	1. *
FLEURS artificielles	id.	15. *
FOUETTS de vétture	pièce	15. *
FOUDRE de manige dits chambrières douzaine	do.	15. *
FOUETTS en rotin droit	pièce	14. *
; id. à bascule	id.	23. *
; id. à tiroir en hasbou	id.	24. *
; id. à osier	id.	15. *
FICHES en ivoire ou en nacre	le jeu	25. *
FOULARDS la pièce de 20	pièce	48. *
FILETS	mètre	1. *
FERS à repasser	paire	43. *
GARGOUINETTES les 100	do.	242. *
GILET de drap	pièce	6. *
GUIMBARDES	grosses	7. *
GUUME estaque en pains	douzaine	3. *
GUMETS en coton	id.	7. *
GULETS de peau, rayés, de couleur id.	do.	26. *
; id. de piquet blanc et de couleur, p'tes	do.	12. *
; id. de drap de toutes nuances	id.	6. *
GROS de Napels uni de toute nuance	mètre	8. *
GANT'S de soie	paire	4. *
GLOBES pour latipes	douzaine	20. *
GANTS de cheveau	do.	21. *
GLACES d'appartement	pièce	12. *
GRATTINS	douzaine	14. *
GRILS	do.	15. *
GAMBELLES en fer blanc	1/2 douzaine	8. *
HUILLE parfumée et maniol en folies	douzaine	14. *
HABITS, redingotes etc.	pièce	33. *
HAMBONS	mètre	8. *
INDUSTRIES diverses	mètre	0. 50
JOUETS d'enfant	douzaine	6. *
JACONS	mètre	0. 70
JEU d'asches en ivoire ou en os	le jeu	16. *
JUPONS blancs brodés	douzaine	72. *
LAMPES en verre (grandes)	do.	45. *
; id. id. (petites)	id.	11. *
; id. carcel, solaire, etc.	do.	17. *
LONGUE-VUE	do.	95. *
LUNETTES et conserves 1 ^{re} . qualité douzaine	45. *	
; 2 ^e . qualité id.	40. *	
LITHOGRAPHIES avec cadre	pièce	13. *
LIEGE en planches	kilog.	3. *
LAINES douces	mètre	0. *
LANTERNES portatives	douzaine	32. *
LACETS de soutiens et de bottines	grosses	5. *
MOUCHOIRS de poche blanc	douzaine	8. *
MANTELETS de soie	pièce	33. *
MALLEES de parfumerie	la malle	47. *
MADAPOLAM	mètre	0. 30



MOUCHOIRS de poche de couleur douzaine	6, *
MONTAIS en or	pièce.
id. en argent	id.
MOULIN à café	pièce
MARLES de Chine en bois de camphre jeu	138, *
id. id. avec coins en cuivre id.	175, *
id. id. en carton imitant id.	63, *
MOUCHOIRS de poches en toile d'ananas	pièce de
dix	16, *
MIROIR en zinc	grande
MIROIR portatif	domaine
MOUCHOIRS de poche, brodés	id.
MORS Châten	id.
MOUSSELINE en pièce	mètre
MEULES à repasser	paire
NAPPES en coton t nappe et 12 serviettes service	13, *
id. en fil id. id.	26, *
NATTES grandes 1,	mètre
id. de Chine	pièce
OPIAT pour les dents en pots	douzaine
ORGUE	pièce
OMBRELLES marquées avec franges id.	5, *
id. id. communes id.	4, *
OLIVES en sombre	kilog
PARAPLAIES et parasols en soie	pièce
PEIGNES à décrasser	douzaine
id. à demêler	id.
id. à chignon	id.
id. pour bandeau	id.
POMMADRES en pots	douzaine
PLATS divers en faïence	id.
POT A-EAU et cuvette	paire
PLATS assortis en porcelaine	pièce
PALETOTS en coton blanc	id.
id. en toile	id.
PANTALONS de coutil blanc	id.
PENDULES Américaines	id.
id. du salon	id.
PORTE-MONNAIE	douzaine
PRUNEAUX	kilog
PRUNEAUX en cuisse	id.
PAPEIER gris à enveloppes	rame
id. étoile	id.
id. tellefère	id.
id. à lettres	id.
id. peint pour tapissier	rouleau
id. verré	grosses de feuilles
id. salé	id.
id. à émeri	id.
PIÈRE à filtrer	pièce
PANTALONS en étoffes de toutes couleurs id.	4, *
id. de drap	id.
id. de laine douce	id.
PANTOUFLES en laine	douzaine
id. en peau	id.
PEAUX maroquines dites basanes	douzaine
FOELES à brise	id.
PARAPLUIE en coton	pièce
FORTE-CARTES de visite en ivoire	id.
id. id. en sandal id.	13, *
id. id. en laque id.	8, *
FUPITIRES en bois de laque	id.
id. id. de campagne	id.
PATCHOULY	douzaine
FORTE-CIGARRAS	id.
PLUMES d'oie	mille
id. més-Urgues	grosse
PONTE-PLUMES ordinaires	id.
PAPIER à cigarettes en cahier	douzaine
PASSOIRES en fer blanc	id.
BOBES en mousseline confectionnées	pièce
id. en soie	id.
RUBANS de soie pour chapeaux	id.
RAISINS secs	kilog
REGISTRES assortis	douzaine
RUBANS, listons de toute provenance	pièce

HIBANS de velours	id.	4, *
ROMAINES (grandes)	id.	36, *
" " (petites)	id.	15, *
REVEIL main en cristal	id.	20, *
SAVONS de toilette en pains	douzaine	4, *
SACIETES d'odeurs	id.	2, *
SAVON ordinaire	kilog	0, 80
SOUPIERES en faïence	douzaine	28, *
" " en porcelaine	la pièce	7, *
SALADIERS id.	id.	5, *
SATIN uni de toutes nuances	mètre	4, *
SOULIERS vernis pour hommes	paire	11, *
id. ordinaires pour hommes	id.	7, *
" " pour femmes	id.	4, *
SELLLES pour hommes	pièce	50, *
SEINGUES ordinaires	id.	6, *
id. à injection en verre etc.	id.	2, *
" " en plomb	douzaine	6, *
SOU DE blé admis en franchise de tout droit.		
SOUFRE en batons	douzaine	0, 50
SERVETTES en color	id.	10, *
id. en fil	id.	28, *
id. en toile	id.	13, *
SELLLES pour femmes	pièce	89, *
SIRUPS assortis	caisse	25, *
SEAUX en fer blanc	les quatres	27, *
id. en bois	douzaine	23, *
TABAC à fumer (Caporal)	kilog	5, *
id. à priser	id.	8, *
THE	id.	2, *
TASSES à café en faïence	douzaine	5, *
id. en porcelaine	id.	7, *
TOILE d'ananas	pièce	24, *
TAFFETAS noir uni	mètre	3, *
TOILE	pièce	2, *
TORCHONS	douzaine	11, *
THÉRÈRES en métal	pièce	7, *
TOILE cirée	mètre	3, *
TAPIS de-table en toile cirée	douzaine	79, *
TABLES à ouvrages en bois laqué	pièce	97, *
id. petites	id.	26, *
TOILE blanches écrus	pièce	19, *
TIRE-BOUCHON	douzaine	13, *
TABATIERE	id.	40, *
TAPIS de soie pour homme	pièce	3, *
id. pour femme	id.	4, *
VASES de nuit en faïence	pièce	2, *
id. en porcelaine	id.	5, *
VERRES à pied taillés	douzaine	9, *
id. unis	id.	7, *
VEAUX cirés	id.	93, *
VEAUX versis	id.	85, *
VOITURES américaines avec harnais à 3 places	675,-	
id. à 4 places	950,-	
VERNIS de toute sorte	litre	5, *
TABAC étranger à fumer ou à chipier	kilog	2, *
VERRES de cantinié	douzaine	6, *
id. à liqueur et à bordeaux	id.	7, *
id. à vinaigre	caisse	28, *
id. à quinques	douzaine	7, *
VERRINES	paire	20, *
PLANOS	pièce	850,-
TOILE à matelas	mètre	0, 60

Fait et arrêté par les membres du Comité de Commerce

Portelet, le 6 avril 1859

Le Directeur des Affaires Européennes, Président,

P. Landre.

Les membres du Comité: Laharrague, Brander, Yver,

Rouffio, Casabon.

Vu: le Directeur de Douanes,

Ch. Sue.

Approuvé en conseil dans la séance du 26 Avril

1859.

Le Commissaire Impérial,

G. de la Riberie.